RANDONNEE - Mont Ventoux - SAINT LEGER DU VENTOUX

La montagne de Bluye

Difficile | 17,5 km | 6h00 | de septembre à juin | 1061 m (maxi) | +970 m

Accès :

Depuis Vaison-la-Romaine, prendre la D938, puis tourner à gauche sur la D 54 au niveau du Crestet. Traverser Entrechaux en poursuivant sur la D13 puis D5. Prendre à droite la D40 en direction de Montbrun-les-Bains. Traverser Saint Léger du Ventoux pour se garer après le pont.

De Valence	130 km
De Marseille	150 km
D'Avignon	66 km
De Gap	120 km

La montagne de Bluye sépare la vallée du Toulourenc et de l'Ouvèze et propose une randonnée peu parcourue.

A savoir :

Le cingle plongeur

Les cincles vivent sur les rives des cours d'eau rapides, dans les endroits rocailleux et escarpés et prioritairement en altitude. Parfois en bordure de lacs ou de mer. Pendant la période hivernale, il leur arrive de redescendre en altitude. Le cincle plongeur est sédentaire, bougeant uniquement dans des conditions hivernales extrêmes. Le cincle plongeur niche très près de l'eau, près de la surface, ou à environ 2 mètres au-dessus de l'eau sous un pont. Il utilise aussi des cavités dans la rive, des trous dans les murs ou les vieux arbres au-dessus de l'eau. Les deux adultes construisent le grand nid en forme de dôme, avec de la mousse, des herbes sèches et des feuilles. Mais cette construction n'est qu'un abri. L'entrée est cachée sous un rebord végétal, et c'est là qu'est le vrai nid, une coupe d'herbes et de laîches, tapissée de feuilles, principalement des feuilles de chêne pédonculé. La femelle dépose 4 à 6 oeufs blancs en mars ou avril. Le mâle s'approche du nid uniquement quand la femelle va se nourrir, et il surveille le site. Mais le mâle la nourrit aussi régulièrement au nid.

LA MONTAGNE DE BLUYE - Vaucluse - SAINT LEGER DU VENTOUX

Itinéraire :

Suivre la route goudronnée jusqu'à St Léger du Ventoux. Après 100 mètres tourner à gauche sur le GR91 **(1)** et enjamber le Toulourenc. **Après le pont,** (baignade posssible) l'itinéraire s'engage dans la colline **(2)** afin de contourner le gite. Soyez attentif au petit sentier qui permet de descendre sur les rives du Toulourenc. Suivre le GR91 qui peu à peu s'élève au-dessus des Gorges. Au niveau de la balise « gorges du Toulourenc » avec un énorme cairn **(3)**, quitter le GR pour un petit sentier qui remonte dans la garrigue (marque jaune). Plus haut traverser la route pour emprunter une piste forestière. Ignorer les deux premières pistes à gauche, puis prendre celle de gauche à l'intersection suivante. Après s eulement 100 mètres, prendre un sentier à gauche **(3)**. Celui-ci rejoint rapidement un peu plus haut une nouvelle piste que l'on emprunte vers la gauche. Après quelques mètres surveiller une marque jaune au sol indiquant un sentier peu matérialisé à droite **(5)**. L'itinéraire est plus évident après dix mètres où le sentier se faufile sous les chênes verts. S'ensuit une longue montée pour rejoindre les crêtes de la montagne de Bluye **(6)**. Là, prendre plein est et, poursuivre ainsi à l'aide des marques jaunes, jusqu'à une large piste **(7)** en ignorant un sentier à gauche. Celle-ci descend par le versant nord où l'on retrouve le GR91 **(8)**. Emprunter à nouveau celui-ci en prenant plein sud. Rapidement l'itinéraire s'oriente vers l'ouest jusqu'à rejoindre Saint Léger du Ventoux.

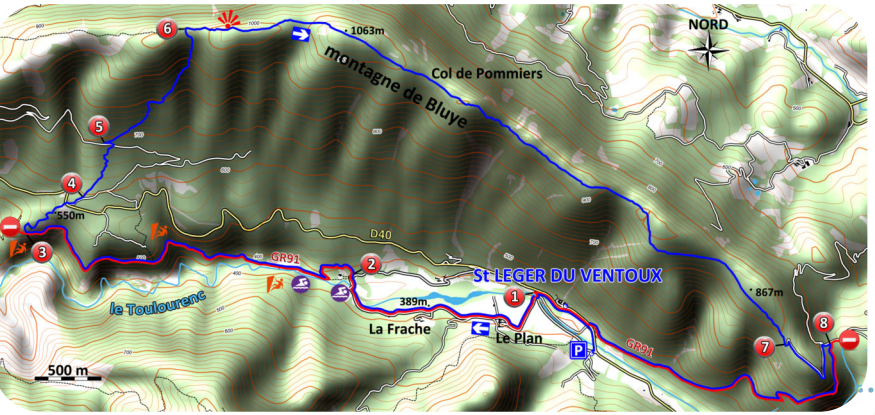

Carte IGN - 3140 ET

L'éditeur, l'auteur ou le diffuseur ne sauraient être tenus pour responsables dans l'hypothèse d'un accident sur cet itinéraire, et ce, quelles qu'en soient les causes.
Pour les secours composer le 112.

RISQUE INCENDIE: Les accès aux massifs du Vaucluse sont soumis à réglementation en période estivale.

Equipement :

- Sac à dos
- Corde
- Eau
- Crème solaire
- Chapeau
- Lunettes de soleil
- Trousse de secours
- Carte